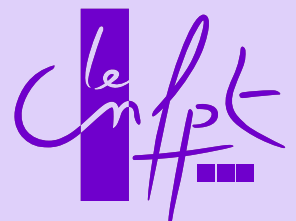




Délivrance  
d'une *attestation  
de réussite* signée  
par le président  
du CNFPT

# Responsable formation

CYCLE DE  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE



**A** fin de mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires.

Le métier de responsable formation dont l'action est déterminante dans la modernisation des services publics, nécessitait de développer une offre de qualification adaptée aux spécificités du secteur territorial.

C'est dans cet esprit que le CNFPT a conçu le cycle de formation professionnelle « responsable formation ».

Conscients de ces enjeux, les INSET vous proposent de suivre ce cycle de formation professionnelle. Il a pour ambition d'apporter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.

## Points forts de la formation

### UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE À DES PROFESSIONNELS EN ACTIVITÉ

Cette formation, exigeante et reconnue, permet une validation des compétences demandées à un/une responsable formation et constitue un accélérateur dans la carrière professionnelle.



Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est retenue :

- Alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail ;
- Analyse individuelle et collective de l'évolution du métier de responsable formation dans une logique prospective ;
- Diagnostic de l'état de réalisation dans la collectivité des problématiques traitées dans chaque module, et propositions de préconisations ;
- Élaboration d'un livret professionnel composé de fiches réflexives développant la posture professionnelle inhérente au responsable formation.

Objet des fiches réflexives : ces productions sont rédigées et formalisées progressivement tout au long du cycle pour permettre au professionnel de s'interroger sur les enjeux opérationnels et stratégiques relatifs à la fonction formation.

Les activités et compétences sont abordées dans les 5 modules du cycle, les contenus sont enrichis par des expériences de pratiques professionnelles et observations de terrain.

### UNE PÉDAGOGIE FAVORISANT ÉGALEMENT L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES À DISTANCE :

Grâce à une plateforme d'apprentissage collaborative et des éventuelles classes virtuelles voire de classes de remédiation.

## Présentation

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation autour des invariants du métier. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

## Objectifs

Ce cycle s'inscrit dans une démarche de professionnalisation autour des connaissances, des savoir-faire professionnels et des savoirs comportementaux indispensables à l'exercice du métier de responsable formation dans les collectivités et les établissements publics. Il vise à transformer les apprentissages en compétences par des travaux et des productions directement liées aux situations professionnelles des stagiaires.

Ce cycle permet aux stagiaires :

- d'acquérir ou consolider les compétences indispensables à leur métier,
- de développer et d'affirmer leur posture professionnelle,
- d'interroger leurs pratiques professionnelles.

Les 5 modules du cycle abordent les dimensions stratégiques, opérationnelles et techniques de la gestion de la formation.

## À qui s'adresse ce cycle ?

Ce cycle s'adresse aux professionnels des collectivités territoriales et des établissements publics de plus de 150 agents exerçant :

- la fonction de responsable formation depuis moins de 3 ans
- la fonction de chargé de formation depuis plus de 3 ans et ayant vocation à assurer des fonctions de responsable formation dans un délais de 3 ou 4 ans maximum.

Le chargé de formation doit pouvoir observer la fonction de responsable formation et avoir accès aux données nécessaires à la construction du livret.

Le cycle n'est pas à destination d'agent en reconversion professionnelle.

## Durée

Le cycle se compose de 5 modules d'une durée totale de 15 jours échelonnés sur 10 mois ainsi que 3 jours d'accompagnement stagiaires à travers des regroupements à distance.

## Des intervenants de qualité

Les INSET organisant ce cycle veillent à recruter des intervenants de haut niveau, spécialistes des questions et enjeux liés aux ressources humaines.

## Engagement et assiduité

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel en participant aux 5 modules en accord avec sa collectivité. Le stagiaire devra également fournir le travail nécessaire en inter-session. Il lui sera demandé de réaliser un livret qui sera présenté à un jury en fin de cycle. Pour le produire, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique spécifique.

Après la réussite de la soutenance du livret et la participation à l'ensemble des modules, une attestation de réussite est délivrée par le président du CNFPT.

## Inscription et conditions d'accès

Ce cycle est organisé par les INSET.

L'inscription se fait après analyse du dossier du candidat. Un jury de sélection valide l'inscription au regard de la motivation des candidats et de leur projet professionnel. Le jury se réserve la possibilité de conseiller aux candidats une formation plus adaptée à leurs besoins professionnels.

Pour connaître les dates des prochaines sessions et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur le site du CNFPT.

# Les modules

---

## **MODULE 1** Les dimensions stratégiques de la formation dans la fonction publique territoriale

3 jours en présentiel

- Le responsable formation : activités, compétences, rôle, posture, positionnement...
- Le droit à la formation, les acteurs de la formation, la dimension transverse de la formation.
- L'approche emploi, compétences et formation en lien avec les lignes directrices de gestion.
- La dimension formation des projets RH.
- Les notions de compétences dans la mise en œuvre des politiques publiques.

## **MODULE 2** La construction d'une fonction formation partagée et d'une offre de service performante

3 jours en présentiel

- Le règlement et la charte de formation.
- Construction d'une démarche d'élaboration d'un règlement (les différentes approches du projet, méthodologie, participation, validation, formalisation, communication).
- Lien entre recrutement / mobilité / formation.
- Les nouveaux outils du conseil individualisé : bilans professionnels, plans individualisés de développement des compétences, immersion professionnelle, transition professionnelle dans le contexte du décret du 22 juillet 2022.

- L'organisation collective nécessaire à l'accompagnement individualisé (organisation RH, liens avec les services).
- La gestion des agents prioritaires.
- Les nouveaux outils de communication du service formation.
- États des lieux et axes de progrès : la définition d'un plan de communication.
- L'animation d'un réseau formation ou de relais formation.

## **MODULE 3** Préparation, mise en œuvre et suivi d'un plan de formation / développement de compétences

3 jours en présentiel

- Définition d'une démarche projet : phasage, calendrier, identification des axes stratégiques et orientations en matière de politique de formation.
- Conception des outils d'identification des besoins collectifs et individuels et de l'évolution des métiers.
- Conseil et appui auprès des acteurs.
- Priorisation et validation des besoins.
- Projection budgétaire et arbitrage financier.
- Négociation et dialogue social.
- Formalisation et communication.
- Programmation des actions individuelles et collectives.
- Construction d'une démarche d'évaluation et de communication sur la mise en œuvre du plan.
- Tableaux de bords et indicateurs.

## MODULE 4

### Maîtriser le processus d'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique

3 jours en présentiel

- L'analyse du besoin en compétences : outils, méthodes.
- Du recueil de la demande à l'analyse du besoin.
- La conception d'un projet de formation.
- La définition des différents objectifs du projet.
- L'identification des conditions de réussite.
- La définition de la démarche d'achat adaptée, formalisation de la commande, définition des critères de sélection.
- Le processus de négociation et de sélection du prestataire et de l'intervenant.
- La préparation du dispositif compétences.
- La mise en oeuvre de l'action de formation.
- Le comité de pilotage des actions de formation.
- Le rôle du RF dans l'accompagnement au changement.
- L'évaluation et formation.
- Les processus d'apprentissage chez l'adulte intégrant les découvertes récentes établies par les neurosciences.
- Le séquençage pédagogique.
- Les méthodes d'animation pédagogiques.
- La construction et la lecture d'un scénario pédagogique.
- Le rôle du RF dans l'ingénierie de formation.
- L'ouverture et la clôture de stage.
- Sensibilisation aux techniques pédagogiques relatives à la formation à distance.

## MODULE 5

### La boîte à outils du responsable formation

3 jours en présentiel

- L'entretien de face à face.
- La fonction de conseil en évolution professionnelle.
- La construction de plan d'action individualisé.
- Le suivi individualisé.
- Mise en place et suivi de la période préparatoire au reclassement.
- La fonction de conseil du RF auprès de l'encadrant.
- Les notions d'accompagnement au changement.
- La préparation et l'évaluation du changement.

### Accompagnement personnalisé du stagiaire à positionner à la discrétion de l'INSET organisateur

3 jours en présentiel

### Commission de sélection de fin de cycle - soutenance du projet de fin de cycle devant un jury de professionnels

45 minutes de présentation

En vue de la délivrance de l'attestation de réussite.



**cnfpt.fr**

Retrouvez sur l'espace « se former »  
**toute l'offre de formation**

Pour aller plus loin,  
Rejoignez la **e-communauté**  
« **Politiques et pratiques de gestion  
des ressources humaines** »

